



LIGUE DE BOURGOGNE DE COURSE D'ORIENTATION

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du mercredi 13 juin 2012, tenue au siège de la LBCO, Maison des Associations de Dijon.

Présents :

Membres du Comité Directeur : Virginie PARIGOT, Présidente – Benjamin CLEMENT-AGONI, Secrétaire Général – Denis GENEVES, Trésorier – Emmanuel CARETTE – Marie-France CHARLES – Françoise PAPILLON – Christian VUILLET.

Membre absent excusé : Jean-David LALEVEE (pouvoir à Emmanuel CARETTE).

Invités : Christian COLOMBET – Pascal FIGUIERE.

8 voix sur 10 sont représentées. Le quorum étant atteint, le Comité Directeur peut valablement délibérer, conformément aux statuts de la LBCO.

La Présidente ouvre la séance à 19 h 10.

Compte-rendu de la réunion des Présidents de Ligues au CREPS concernant la gestion des Pôles Espoirs dès la rentrée 2012 :

La Présidente a été conviée à une réunion au CREPS de Bourgogne début avril concernant les Pôles Espoirs. Les modifications du fonctionnement du CREPS votées au Conseil d'Administration vont occasionner quelques modifications dans la gestion du Pôle Espoir et donc de la Ligue. Les factures d'hébergement au CREPS des athlètes du Pôle seront envoyées directement à la Ligue dès la rentrée 2012. C'est une charge de travail supplémentaire pour le Pôle et la Ligue. Deux réunions annuelles tripartites (Ligue, Pôle et CREPS) minimum seront organisées pour faire le point sur le fonctionnement du Pôle au sein du CREPS. Le Pôle est donc maintenu pour la rentrée 2012, Marie-Violaine PALCAU continuant à travailler pour le maintien de Nicolas GIRSCH comme entraîneur.

Adoption du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 21 mars 2012 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Bilan du Week-end Bourguignon :

Le bilan est positif par la fréquentation, malgré le mauvais temps du dimanche (beaucoup d'inscrits absents).

Bilan financier : la Ligue ne fait aucun bénéfice sur cette organisation. Il faut tenir compte tout de même de l'investissement matériel important (notamment la réalisation des tee-shirts pour les récompenses).

La Ligue remercie toutes les personnes extérieures au Comité Directeur qui ont aidé à l'organisation : Stéphane CLEMENT-AGONI, Jean-Luc CHANDEZON, Chantal GOLMARD, Pascal GUINOT, Pascal et Valérie FIGUIERE, Daniel PAPILLON et René VIDONI.

Bilan du Stage Ligue :

Bilan sportif complet disponible sur le site de la Ligue.

Bilan financier :

Dépenses : 7272 €. Il s'avère que la facture réglée pour l'hébergement est bien supérieure (1500 € environ) au montant correspondant au nombre réel de stagiaires. Denis GENEVES recontacte l'hébergement pour négocier un remboursement.

Recettes : 1962 € (participation des stagiaires).

Bilan de trésorerie générale :

Quelques rentrées d'argent sont enregistrées suite à la location du matériel GEC au Raid de l'U et au Raid Briz'Cou. Christian VUILLET transmettra les conventions signées au Comité Directeur.

Remarques sur l'expertise des courses régionales :

Invitations de courses : Les annonces de courses publiées ne mentionnent pas encore systématiquement le nom du contrôleur et/ou de l'arbitre. C'est obligatoire pour toutes les courses du groupe régional, surtout celles inscrites au Classement National, car le nom de l'arbitre doit être impérativement renseigné par la Ligue sur le site de la FFCO. Les annonces de courses doivent être validées par l'arbitre de la compétition avant diffusion.

Rappel : Sur le site de la Ligue se trouve la liste des clubs désignés pour l'expertise de chaque course inscrite au calendrier régional et comptant pour la Coupe Ligue. Les clubs organisateurs doivent se mettre en relation avec le club désigné et confirmer à Benjamin CLEMENT-AGONI le nom de l'expert qui officiera sur la course. Un modèle d'invitation de course est également disponible sur le site de la Ligue

Contrôle des circuits : Une attention particulière doit être portée sur la vérification de l'impression des cartes (circuits imprimés correctement, vérification des logos...) ainsi que sur le niveau de traçage des petits circuits quel que soit le niveau de la compétition.

Arbitrage : En l'absence de règle spécifique présente dans le règlement de la Ligue, c'est le règlement de la FFCO qui fait foi. En ce qui concerne le surclassement, un certificat médical de surclassement doit être présenté si un coureur souhaite courir sur un circuit plus long que celui correspondant à sa catégorie d'âge. Denis GENEVES se renseigne auprès de la commission arbitrage de la FFCO pour vérifier si le certificat médical doit être présenté en début de saison ou seulement lors des courses pour lesquelles le coureur souhaite être surclassé.

Subventions d'aide aux jeunes :

Le Comité Directeur a décidé d'attribuer une subvention aux athlètes suivants :

Chloé HABERKORN, Samson DERIAZ, Rémi GUINOT : 150 €.

Denis GENEVES a déjà transmis à la Ligue le budget de Chloé HABERKORN.

Perrine GONNEAUD, Marion GUINOT, Aymeric ROBERT, Romain FIGUIERE : 90 €.

Ces subventions seront versées à l'issue de la réception des justificatifs d'achat de matériel.

Subventions cartographiques :

La Ligue a reçu 4 dossiers. Le montant total des subventions demandées par les clubs et Comités Départementaux s'élève à 1800 € répartis comme suit :

CD89 : 500 € ; TSO : 500 € ; ASQ : 400 € ; GSO : 400 €.

Pour que les clubs perçoivent effectivement la subvention, ils devront avoir déclaré leur carte avant le 1^{er} décembre 2012 auprès d'Emmanuel CARETTE, signer et renvoyer la convention déclenchant le versement de la subvention.

Subventions 2013 : le Comité Directeur envisage de réunir un groupe de travail dès la rentrée de septembre. Emmanuel CARETTE adressera un courrier d'invitation aux clubs pour les associer à la réflexion sur l'attribution des subventions dès 2013. L'idée est d'organiser une répartition équitable tenant compte du niveau de la carte réalisée (initiation ou compétition), du caractère nouveau de la carte et de la surface cartographiée. La présence de cartographes serait souhaitable. Date proposée : mercredi 19 septembre 2012. Le lieu de la réunion sera défini en fonction des réponses des différents clubs.

Calendrier 2013 :

Courses Interrégionales précédant la Semaine Fédérale :

Samedi 17 et dimanche 18 août 2013 : Moyenne Distance et Longue Distance au Lac des Settons (GSO et ACTIVITAL). À ce jour ACTIVITAL n'est toujours pas réaffilié à la FFCO (un rappel leur sera envoyé).

Lundi 19 et mardi 20 août 2013: Moyenne Distance et Sprint à Avallon (CD89).

Mercredi 21 août 2013 : Moyenne Distance à Saint-Victor-sur-Ouche (TSO).

L'ADOC a également prévu d'organiser deux Interrégionales pour les non-qualifiés au Championnat de

France de Moyenne Distance (les jeudi 22 et vendredi 23 août 2013).

Hormis ces courses, peu de candidatures pour des courses du groupe régional, sauf pour le Championnat de Bourgogne de Longue Distance (ASQ), la 1^{ère} régionale (VOR) et le week-end Côte-d'Or (CD21). Le VOR organisera deux Interzones de CO à VTT les 15 et 16 juin 2013.

La Ligue espère un calendrier régional un peu plus étoffé que celui de cette année. Remarque : l'an dernier, de nombreuses subventions cartographiques ont été accordées aux clubs pour peu de régionales organisées cette année.

PPO de Nuits-Saint-Georges :

Le PPO a été inauguré le samedi 14 avril 2012.

La clôture du dossier aura effectivement lieu après le rendez-vous fixé auprès de l'office du tourisme pour la livraison des cartes.

Le Comité Directeur remercie Fabrice THOMASSIN pour tout le travail réalisé sur ces cartes.

Stage GEC et stage arbitrage :

Stage GEC : Bruno MAES (ChronoRaid) est d'accord pour animer le stage sur un week-end.

Dates proposées : 17 et 18 novembre 2012 ou 1^{er} et 2 décembre 2012.

Stage arbitrage : 7 et 8 décembre 2012 ou 15 et 16 décembre 2012. Formateur à trouver (voir dans les régions limitrophes).

Divers

La Ligue envisage de faire une commande groupée de plastiques (A4 et A3) de cartes à Arc-et-Senans. Christian VUILLET enverra un mail aux clubs pour connaître leurs besoins.

Informations diverses :

La Ligue a confié l'organisation du Championnat de Bourgogne de CO à VTT à l'ADOC. La course étant inscrite au Classement National (conformément au règlement des compétitions 2012 de la FFCO), l'invitation de course contient un certain nombre d'erreurs qu'il est urgent de corriger (pas de contrôleur, pas d'arbitre, pas d'obligation de s'inscrire à l'avance, pas d'horaires de départ, pas de mention d'une remise des récompenses, tarifs de la course à modifier, pas de mention des sites où consulter les résultats après la course). Pour la Moyenne Distance organisée la veille, le traceur de l'épreuve, Simon CHARON, est en certification après son stage théorique. La mention « traceur stagiaire » doit donc apparaître dans l'invitation tout comme le nom du contrôleur qui l'évaluera selon les critères définis par la commission formation de la FFCO. La Ligue souhaiterait que les invitations pour les deux courses soient bien distinctes avec le logo de la Ligue en haut de page pour le Championnat de Bourgogne de CO à VTT. La lecture de l'annonce de ces deux courses n'a pas été appréciée par le Comité Directeur au regard du travail réalisé pour faciliter le travail en amont des organisateurs (diffusion des listes des experts, diffusion du modèle d'annonce de course), du respect du travail de formation engagé par Pascal FIGUIERE et Régis ANTOINE auprès de Simon CHARON et de la subvention de 150 € accordée par la Ligue à l'organisateur pour l'achat des récompenses.

Les tee-shirts LBCO floqués « I love CO » sont mis en vente à 10 € pièce.

Le Comité Directeur s'achève à 22 h 20.

Le Secrétaire Général,
Benjamin CLEMENT-AGONI

La Présidente,
Virginie PARIGOT